



Air France

Solidarité avec les salariés d'Air France

Six salariés d'Air France après avoir été interpellés à leur domicile hier matin, sont déférés au parquet soupçonnés de « violence en réunion ».

De nombreux autres salariés sont aujourd'hui menacés de poursuites disciplinaires par la direction d'Air France.

La CGT exprime sa profonde indignation face à de tels procédés aussi violents et inquisiteurs pour ces travailleurs et leurs familles.

Et pourtant, des personnalités ont commis des délits bien plus graves en détournant des sommes colossales. Il y a deux poids, deux mesures quand il s'agit de salariés.

C'est profondément choquant et révélateur de l'autisme envers les salariés qui luttent pour préserver leur outil de travail, défendre leur emploi et leur entreprise.

C'est profondément choquant et révélateur du peu de considération pour les syndicats qui ne cessent d'agir pour l'emploi, les conditions de travail et le développement d'un transport aérien de qualité.

La CGT exige la levée des poursuites judiciaires et disciplinaires engagées contre les salariés incriminés.

La CGT affirme son total soutien aux salariés d'Air France confrontés au plan de licenciement de la direction et demande la reprise d'un véritable dialogue sur l'avenir d'Air France.

Nous invitons tous les syndicats de la CGT à exprimer leur soutien à l'ensemble des travailleurs qui luttent dans l'unité pour leur travail, l'emploi et l'avenir d'Air France et à participer très nombreux aux manifestations de soutien et solidarité, initiés par les syndicats de l'entreprise.

communiqué

Confédération Générale du Travail

263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex - Tel : 01 55 82 80 00

Montreuil, 13 octobre 2015 - Ne pas jeter sur la voie publique - www.cgt.fr